

## **RES 9 - Rahan à Karlsruhe : trois questions sur les politiques de la nature de Bruno Latour**

### **Résumé**

Cette séance est consacrée aux éléments théoriques proposés par Bruno Latour pour repenser la prise en charge des problèmes environnementaux par la société : essentiellement les analyses proposées dans *Les politiques de la nature*, mais aussi des éléments d'autres travaux, depuis *La science en action*, jusqu'à *Changer de société, refaire de la sociologie*, ainsi que les idées scénographiées dans l'exposition *Making things public* de Karlsruhe (d'où le titre de la conférence). Une telle discussion se justifie dans le cadre du cycle RES à la fois parce que ces propositions, représentatives des courants de pensée « Science, Techniques, Sociétés », sont très influentes actuellement dans le champ de l'environnement, parce qu'elles sont très différentes de celles de l'analyse stratégique de la gestion environnementale et parce qu'elles mettent en cause de façon assez virulente les formes de la critique environnementaliste de la société.

La première question posée est : d'où parle Bruno Latour ? Pour y répondre, on propose de considérer Rahan (le fils des âges farouches, héros de bande dessinée) comme un personnage conceptuel adéquat pour cerner la posture latourienne. Un bref rappel du schéma commun qui sous-tend les aventures de Rahan permet de mettre en évidence un « devenir Rahan » de Bruno Latour, qui passe par l'observation silencieuse d'une tribu déroutante (*La vie de laboratoire*), son interpellation (« vous ne dites pas ce que vous faites » - *La science en action*), l'épreuve du pilori pour relativisme, le chemin qui mène de la perplexité à une re-composition de l'ordre technique, social, écologique et politique de la tribu visitée par Rahan (*Les politiques de la Nature*). Il faut noter aussi un « devenir Bruno Latour » de Rahan. Cette bande dessinée, publiée à partir des années 1960 dans la sphère d'influence du Parti Communiste, passe avec son héros de la posture de critique de « l'opium du peuple » (manipulation par les chefs et les sorciers) à une forme d'anthropologie intervenante, centrée sur la compréhension en profondeur et la transformation innovante de situations locales. Passage que l'on peut mettre en parallèle avec le grand basculement qui a conduit la plupart des chercheurs en sciences sociales français d'une posture marxiste critique dans les années 1970 aux postures de *L'empire du sens* dans les années 1980-90.

Cette manière de cerner le lieu et le mode de recherche et d'expression qui sous-tend les propositions théoriques permet ici d'introduire un questionnement de la pratique théorique sur laquelle débouchent les propositions de Latour. Le point essentiel qui résulte de cette discussion est le suivant. Ces propositions proposent un langage approprié pour un type précis d'opération à effectuer : le re-assemblage de sociétés dont l'organisation ne convient plus, par exemple parce que les problèmes écologiques, l'intrusion d'êtres non-humains nouveaux, déstabilisent les relations et fonctionnements établis. Or si ces opérations d'assemblage concernent d'une certaine façon tous les membres du collectif, si tous y participent peu ou prou, tous n'en sont pas l'opérateur. L'opérateur, celui dont ces opérations constituent la logique propre d'action, c'est l'acteur assembleur, le régulateur politique, le gouvernant. Les propositions théoriques latouriennes, en particulier dans les *Politiques de la nature*, proposent donc un langage approprié pour cet acteur-assembleur, pour celui qui fait du re-assemblage politique le fil conducteur de son implication dans le collectif.

Cette identification du mode d'implication immanent à la philosophie politique des *Politiques de la nature* permet de préciser comment elle s'articule avec les analyses proposées par l'ASGE. En effet, cette dernière offre un langage non pas à l'acteur (ré)assembleur, mais

au porte-parole humains des êtres non-humains rejetés des fonctionnements socio-naturels – espèces en voie de disparition, nappes phréatiques polluées et surexploitées, etc. La conférence permet de cerner de façon précise les convergences et les divergences entre les deux perspectives, aussi bien dans leur contenu conceptuel que dans la posture qu’elles supposent de la part du chercheur et dans leur pratique différente de la critique.

Ces analyses conduisent aussi à introduire la discussion autour de questions comme les suivantes.

D’abord, les propositions de Bruno Latour reposent fondamentalement sur un travail de rétablissement de la distinction entre l’instituant et l’institué (de la science dans *La science en action*, des régimes socio-écologiques dans *Les politiques de la nature*, de la société dans *Changer de société, refaire de la sociologie*). Outre le lien à faire avec les questionnements à la fois analytiques et critiques du cycle RES, cela interroge sur la stabilisation possible d’une posture de recherche fondée sur un acteur instituant<sup>1</sup>. On retrouve ici le personnage conceptuel de Rahan. Après chaque aventure, ce dernier repart, ne pérennise pas les liens esquissés lors de son intervention institutante, sans quoi il basculerait dans l’institué et deviendrait l’un de ces chefs ou de ces prêtres que sa vocation est précisément de mettre en question. Cette figure renvoie à l’impossibilité d’instituer l’instituant, et à la manière dont elle se traduit dans les postures et la pratique de chercheurs et d’acteurs très différents les uns des autres, mais qui ne sont viables que dans une perspective minoritaire : le militant, l’anthropologue, l’innovateur, l’analyste (intervenant de changement), etc. La question prend plus de sens encore si l’on considère que dans le monde de Rahan, il est possible de sortir du monde d’une tribu pour aller « ailleurs », intervenir dans une autre tribu qui n’a pas de lien avec la première. Mais existe-t-il dans notre situation actuelle un tel « ailleurs » ? Est-il possible de considérer séparément des situations socio-écologiques « locales » avec l’extériorité de celui qui viendrait « d’ailleurs » ?

Une autre question porte sur le modèle des *Politiques de la nature*. Selon que l’on considère le « monde » que constitue le « collectif cosmo-politique » comme une totalité d’êtres humains et non-humains pris ensemble, comme un ordre politique local entre certains êtres humains et non-humains, ou comme un ordre politique englobant tous les êtres humains et non-humains, on aboutit à un cadrage très différent des problèmes environnementaux. Pour donner un exemple, dans *Les politiques de la nature*, il n’est question que d’accueillir de nouveaux membres dans le collectif. Le cadrage du problème dans la perspective environnementaliste est tout différent : le problème environnemental, c’est fondamentalement celui que pose l’expulsion récurrente d’êtres non-humains des communautés socio-écologiques concrètes contemporaines : espèces qui disparaissent, sources qui se tarissent, fonctionnements et services écosystémiques dégradés. C’est bien d’un monde comme ordre politique que nous parlent *Les politiques de la nature*. Les propositions pour la re-composition de tels ordres sont très intéressantes. Mais l’ordre politique, même re-assemblé, n’est qu’un plan de consistance de l’état et du fonctionnement concret des communautés humaines et des systèmes écologiques. Il ne peut pas – ou ne doit pas – prétendre en embrasser la totalité, mais apporter une perspective – celle de l’assembleur politique – dans un ensemble de discussion critique où il se croise avec d’autres perspectives.

Enfin, la discussion des thèses des *Politiques de la nature* est une occasion de plus de re-examiner l’articulation entre préoccupations procédurales et substantielles dans les dossiers

---

<sup>1</sup> Dans les propositions de Latour, il s’agit d’un acteur re-assembleur ; il est à noter que dans l’ASGE, l’acteur d’environnement qui sert de référence est aussi par hypothèse un acteur instituant (mais dont les conditions d’intervention sont évidemment bien différentes).

écologiques. On peut en effet pousser plus loin l'analyse de l'articulation entre la perspective de l'acteur-assembleur et celle de l'acteur porteur d'une revendication substantielle (par exemple, l'acteur d'environnement de l'ASGE). En effet, l'assembleur politique est toujours aussi le représentant de l'une ou l'autre des forces qui s'affrontent au sein du collectif. Le cycle politique repose précisément sur la transmutation de positions substantielles sectorielles en positions d'assemblage procédural, et réciproquement : le parti x qui roule pour le groupe X se trouve porté au pouvoir, gouverne « pour tous les membres du collectif », puis est renvoyé à ses affaires par le parti y, qui roule pour..., etc. L'articulation entre un cadrage théorique fondé sur la perspective de l'assembleur et un autre fondé sur celle du revendicateur substantiel demande donc à être réfléchi de façon approfondie. En effet, les positions procédurales ont toujours aussi des effets substantiels - et réciproquement les revendications substantielles ne peuvent jamais (sous peine d'échouer) se désintéresser des conditions procédurales.

Les deux perspectives aboutissent par ailleurs à un rejet de la critique du surplomb (voir RES 0), qui pense pouvoir, *ex cathedra*, critiquer le fonctionnement de la société. Mais les raisons sont toutes différentes. D'un côté Bruno Latour (*Changer de société*), lui reproche un engagement prématuré, par lequel on clôt trop tôt le débat d'assemblage. S'exprime ici une préoccupation vitale de l'acteur re-assembleur : ne pas arrêter trop tôt le travail de recomposition, sous peine de rester bloquer précisément dans des situations invivables où il ne peut jouer son rôle. De notre côté, nous reprochons au surplomb non pas de se fixer sur une position (et donc, la clôture d'une perspective donnée), mais plutôt la prétention exorbitante que cette perspective doive être la seule – ou la seule bonne dans un bipolarisme manichéen. Pour que le travail de re-assemblage puisse résulter d'une véritable négociation, où le porte-parole d'une revendication, d'un problème donné parmi les innombrables revendications et problèmes qui assiègent le collectif, puisse pousser suffisamment loin la mise en examen de la cause qu'il porte, il faut que ce porte-parole puisse poser et tenir clairement une (pro)position d'assemblage, et sur cette base examiner de façon critique les situation actuelle et les autres propositions. Dans cette optique on ne peut accepter de repousser toujours à plus tard la clôture, comme tend à le proposer l'acteur assembleur, puisque cela revient à rendre très difficile la critique de l'ordre nouveau à toutes les étapes de son re-ordonnement : or une fois qu'il sera consolidé, il sera d'une certaine façon trop tard pour négocier. Si l'on acceptait une suspension trop longue de la critique, alors, seules les préoccupations substantielles portées (implicitement) par celui qui occupe le rôle d'assembleur seraient de fait garanties d'un traitement aussi efficace que possible. On recoupe ici le travail accompli dans les séances RES 0, 5, et 10, par exemple, pour mettre en cause ce mécanisme de dérive aussi bien dans les conditions concrètes actuelles de la recherche que dans les perspectives théoriques qui le favorisent.

Critique pour le suspens de la clôture du collectif, ou défense d'une pluralité de clôtures critiques, aucune des deux positions n'est tenable « jusqu'au bout » (sans quoi il n'y a pas de négociation, ou bien, la négociation se fige, bloquée sur des positions). Mais l'articulation entre les positions respectives des Politiques de la nature et de l'ASGE semble éclairante pour aller vers une nouvelle convention critique.

17 janvier 2007, exposé dans le cadre du module « Théories de la gestion sociale de l'environnement » du Coursus GREF 1, ouvert pour l'occasion à des chercheurs et doctorants. Lieu : ENGREF, Paris et Montpellier, en visioconférence. Durée: 1h57

Résumé rédigé le 13 août 2007

